LE BANQUET CÉLESTE

DAMIEN GUILLON

SOUTENEZ NOS ACTIVITÉS !

Associez-vous
à un projet musical ambitieux
et fondamentalement humain !

Réunis par le contre-ténor Damien Guillon depuis maintenant plus de 10 ans, les musiciens et solistes du Banquet Céleste ont fait de l'ensemble une référence de la scène musicale internationale.

Tout à la fois tourné vers la redécouverte d'œuvres oubliées que vers l'interprétation des chefs-d'œuvre du baroque, on retrouve en concert comme au disque ses interprétations qui lui valent l'enthousiasme du public et de la critique !

Au gré de 40 concerts par an, Le Banquet Céleste se produit sur les plus grandes scènes de France, d'Europe et du monde, tout en cultivant son ancrage breton, grâce à sa résidence à l'Opéra de Rennes depuis 2016. Faire résonner musique et patrimoine sur l'ensemble du territoire breton, c'est aussi la vocation patrimoniale que se donne le Banquet Céleste.

L'ensemble affirme sans réserve son engagement citoyen, à travers de nombreuses actions de médiation et de sensibilisation qui le mènent à la rencontre d'un public large et diversifié.

Le Banquet Céleste souhaite inscrire son activité artistique dans une démarche responsable, au regard des défis écologiques de notre temps.

FAIRE UN DON

En soutenant Le Banquet Céleste, vous bénéficiez de NOMBREUX AVANTAGES et d'une RÉDUCTION fiscale.

Selon la loi du 1er août 2003 en faveur du mécénat des particuliers, 66% du montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu 2020, dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable, pour tout résident fiscal en France, et pour tout don effectué avant le 31 décembre 2020.

A réception de votre don, nous vous enverrons votre reçu fiscal, émis dans la limite de la règlementation.

Soutenez activement et dès aujourd'hui le Banquet Céleste :

- **accompagnez les musiciens qui placent la FIDÉLITÉ** et l'AUTHENTICITE au cœur de leur travail d'interprète.

- **permettez à l'ensemble de poursuivre sa STRUCTURATION** pour développer des projets artistiques toujours plus ambitieux et notamment des productions lyriques, et de renforcer son équipe administrative dans un souci permanent d'EXCELLENCE et de PROFESSIONNALISME.

- **défendez les actions de SENSIBILISATION**, en permettant d'associer au projet des personnes sourdes ou malentendantes, des détenus, ou encore des habitants de quartiers populaires.

  Partager avec eux des ateliers de chant, des répétitions, des concerts : autant de rencontres qui favorisent le LIEN SOCIAL.

- **contribuez à la DÉMARCHE ECO-RESPONSABLE** d'un ensemble soucieux de son impact environnemental, qui prépare la réalisation scientifique de son bilan carbone dans un objectif de NEUTRALITE CARBONE.

© Julien Benhamou

VOS AVANTAGES ...

... **Recevez chaque semestre une newsletter particulière**, avec des informations sur la vie de l'ensemble vous ouvrant les portes des coulisses du projet.

... **Le Banquet Céleste vous convie chaque année à une Assemblée générale**, qui vous présentera les projets futurs dans un cadre privilégié.

Contactez-nous pour connaître les avantages réservés aux entreprises et fondations.

		Contreparties selon disponibilité
Volutes	**Montant du don : 50 €** Coût réel après déduction fiscale : 17 €	• Un grand merci ! • 1 pin's et 1 magnet • une photo dédicacée + un mot de remerciement de la main de Damien Guillon
Azur	**Montant du don : 150 €** Coût réel : 51 €	• Contreparties précédentes • Le dernier disque du Banquet Céleste dédicacé par Damien Guillon
Cosmos	**Montant du don : 250 €** Coût réel : 85 €	• Contreparties précédentes • Un CD dédicacé à sélectionner dans notre collection • 2 invitations pour un concert de l'ensemble
Firmament	**Montant du don : 500 €** Coût réel : 170 €	• Contreparties précédentes • l'accès personnalisé à une répétition
Pléiade	**Montant du don : 1000 € et +** Coût réel : 340 €	• Contreparties précédentes • Une rencontre avec les artistes sur demande à l'issue des concerts • Un coffret dégustation aux couleurs du Banquet Céleste de notre partenaire chocolatier Yves Thuriès - Rennes (Meilleur ouvrier de France)